

2425 des règles de la police, puis des limites de vitesse? Est-ce que le privé, vous pensez qu'on
pourrait les mobiliser pour aussi commencer à réfléchir à comment faire mieux pour les résidents
qui habitent autour.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

2430

Bien, je pense que la vitesse, c'est une chose. Aussi, si je pense à des technologies qui
permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, technologie de *Stop and Start* qu'on
appelle, celle développée par *Effenco* notamment, il y a toutes sortes de mesures comme ça qui
peuvent aider à une meilleure cohabitation, une réduction des nuisances, puis la vitesse en fait
2435 partie, mais je pense qu'il y a d'autres éléments également de bruit, de poussière, qu'on peut
réfléchir ensemble. Puis ça, assurément, je pense qu'il y aurait une ouverture pour avoir un
dialogue avec la population de ce côté-là. Nous, à la Chambre, on n'a pas comme tel initié une
discussion sur ce sujet précis là. On serait ouverts à le faire dans la mesure où il y a une volonté
de ce faire, et puis, à mon sens, certainement que les entreprises seraient ouvertes, puis les
2440 grands acteurs économiques qui sont en lien avec cette problématique-là.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Merci.

2445

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Merci.

2450

LA PRÉSIDENTE :

Merci pour votre présentation. Alors on continue maintenant avec monsieur
Jérémy Hamel. Est-ce que monsieur Hamel est avec nous? On va l'attendre deux secondes.
Alors on vous écoute. C'est bon?

2455

M. JÉRÉMY HAMEL :

Oui, O.K.

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour, Monsieur Hamel.

2465 **M. JÉRÉMY HAMEL :**

Bonjour, Madame la Présidente, Messieurs les commissaires! Je ne me suis pas bien, bien préparé avant de m'en venir.

2470 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, dites-nous l'essentiel de ce que vous voulez nous dire.

M. JÉRÉMY HAMEL :

2475 Oui, oui, exactement. En fait, si je suis là, c'est pour parler d'une opportunité qui m'apparaît incroyable, en fait, que je vous montre un petit peu à l'écran. C'est de créer un corridor, une infrastructure verte – verte et bleue – qui pourrait parcourir l'est de Montréal et qui remonterait un petit peu le cours d'eau de l'ancien ruisseau Molson. Donc il y a déjà beaucoup –
2480 la plupart des terrains, en fait, dans Rosemont, puis plus vers le nord, qui longent cet ancien cours d'eau sont déjà des terrains verts, des espaces de forêt, de boisé, des parcs.

Quand on arrive plutôt vers Hochelaga-Maisonneuve, mais là, on tombe sur le terrain en friche qui est l'Assomption Sud où présentement il y a comme plus de 50 hectares, en fait, à peu près qui sont non construits pour le moment, où il y a des boisés et milieux humides et tout ça.

2485

Puis il y a même des collègues, en fait, qui sont remontés beaucoup plus loin que moi, qui vont jusqu'à la rive de la rivière des Mille Îles, c'est-tu ça? Des Prairies, merci, pour faire un parcours qui parcourrait l'entièreté de l'île, qui rejoindrait les deux rives, en fait.

2490 En fait, c'est que moi j'y vois vraiment une opportunité vraiment justement de créer cette infrastructure verte et bleue là, d'autant plus que dans Hochelaga-Maisonneuve, il y a très peu – bien, il y a des espaces verts, mais en fait c'est le seul endroit du quartier où il y a un espace naturel, donc où il y a des boisés, des forêts, des marais, etc., où il y a une faune, une flore aussi qu'on ne voit pas dans les autres espaces publics du quartier.

2495 Donc j'ai lu récemment dans *La Presse* notamment sur les bienfaits de fréquenter des espaces naturels pour les humains. Donc on parle de moins de stress, aussi moins de maladies mentales, on est plus calmes, plus concentrés. Donc ça m'apparaît encore plus important, en fait, pour ce quartier-là. Puis, c'est vraiment un petit peu le message que je veux passer
2500 aujourd'hui, notamment, en plus de combattre les îlots de chaleur, en plus d'être plus résilients face aux changements climatiques, en ayant moins de surfaces construites, puis en ayant plus d'espaces boisés, donc.

2505 J'avais lu quelque part qu'il y avait quelque chose comme 2 000 déversements donc à chaque année sur l'île de Montréal parce que le réseau n'était pas capable d'accepter toute l'eau qu'il y avait lors des périodes de grandes pluies. Donc il faut, dans une perspective de changements climatiques, il faut toujours penser à ces choses-là.

2510 Donc, moi, dans le cadre de mon mémoire en architecture de paysage, j'avais travaillé un petit peu avec des citoyens à faire une proposition d'aménagement en lien avec la réhabilitation du ruisseau Molson, tout ça, ce que je vous ai remis, en fait, le 23 avril dernier. Donc là, on est allés vraiment en rêvant et tout ça. Mais ce que je veux dire, c'est que cette infrastructure verte là ou ce corridor vert, il n'est pas en contradiction ou en opposition, en fait, à un développement économique dans ce secteur-là.

2515

2520 Moi, je le vois vraiment en fait comme en utilisant en fait la gestion durable des eaux de pluie, puis en ayant une communication en fait d'ensemble pour ce secteur-là. Donc c'est une zone pour gérer les eaux de pluie de tout ce secteur-là qui pourrait être, après, redevenir aux citoyens qui pourront se le réapproprier. Puis, justement, de garantir un espace vert en fait qui parcourt le site du nord au sud, puis qui remonte après ça rejoindre le réseau d'espaces verts qui est le parc Maisonneuve, le Boisé des Pères, le parc Francesca-Cabrini, le Boisé-Jean-Milot, etc. Ça fait que je vois vraiment une opportunité en fait pour ça. Puis, c'est ça.

2525 Donc suite à avoir une planification d'ensemble, de penser au sud comme un tout, puis malheureusement, moi, j'ai l'impression que quand je lis le document qui a été remis par l'arrondissement, donc avec tout ce qui s'en vient, c'est beaucoup des planifications à la pièce. On a plein de projets qui sont présentés, qu'on sait qui s'en viennent. Il y a Hydro-Québec, la STM, on a parlé d'un écocentre, il y a peut-être Ray-Mont Logistiques, le Décathlon, tout ça, ces projets-là en fait sont tous indépendants l'un de l'autre, puis moi, je vois vraiment l'intérêt en fait
2530 que tous ces gens-là se réunissent, puis aient une vision commune pour cet espace-là, puis se disent : « Hey! Mettons-nous tous ensemble. La Ville a une volonté, disons, de faire un projet d'écoparc industriel, bien, mettons-nous tous ensemble, puis utilisons un terrain commun pour tout ce qui est de la gestion de l'eau, protection des boisés, etc., puis développons le reste. »

2535 Donc c'est ça et je n'ai pas l'impression de voir ça dans le document de la Ville de Montréal qui a été présenté où justement, bien que ce soit la première orientation qui soit de protéger les boisés, puis les milieux, donc les milieux naturels, de les mettre en valeur, les premiers projets qui sont présentés détruisent ces espaces-là. Ou on nous parle de commémorer le ruisseau Molson ou de ruisseau de la Grande Prairie comme il est appelé dans le document,
2540 mais où il y a très peu, j'ai l'impression, d'ambition, en fait, de la part de ce que je vois dans la vision où, je comprends, on nous présente des grandes orientations pour 10, 15, 20 ans, mais où il n'y a aucun objectif de rattaché, sauf peut-être au niveau du développement économique ou au niveau du prolongement de Souigny ou des choses comme ça.

2545 On nous présente comme exemple le Technoparc Hubert Reeves où il y a 50 % des

2550 terrains qui sont protégés. Est-ce que c'est quelque chose qu'ils envisagent ici, quoique comme 80 ou 90 % des terrains sont déjà développés et déjà construits. Donc il n'y a aucun objectif de rattaché à la protection ou à la mise en place d'espaces verts ou d'espaces de places publiques, etc.

2555 Ce qui manque, moi, je trouve que c'est une information qui manque cruellement, en fait, pour pouvoir se positionner sur ce qui est présenté par la Ville de Montréal, c'est, comment dire, parce que les grandes orientations, en fait, c'est difficile de se positionner contre un espace vert, un espace où il y a des emplois, où ah! Il y a plus de transport en commun, mais dans les faits, on n'a pas d'objectif de rattaché aux orientations, je trouve, personnellement. Ça fait que c'est très, très difficile de se positionner sur ce sujet-là, sur la vision, en fait, qui nous est présentée. Puis, c'est ça.

2560 Je pense c'est la même chose avec le réseau cyclable et tout ça. On nous parle de vouloir favoriser les transports actifs et le transport en commun mais le prolongement de l'Assomption, c'est une voie sans aucun arrêt sur 1.2 kilomètre avec un trottoir et une piste cyclable en site propre, mais d'un côté seulement de la rue. Donc là, je vois mal comment on peut favoriser du transport actif et les gens à pied ou les gens qui sortent du métro l'Assomption
2565 puis qui descendent pour aller rejoindre leur milieu de travail.

2570 Donc c'est ça, j'ai l'impression qu'il manque... J'ai l'impression que le document qui est présenté par la Ville n'est pas assez complet pour se positionner. Puis, nous – bien moi, j'arrive en présentant une vision justement où il y aurait vraiment cette opportunité-là qui est incroyable. On n'a juste à aller voir, en fait, le *Google Maps*, puis on se rend compte que tout le long de l'ancien ruisseau, c'est tout des espaces verts, puis quand on arrive à Hochelaga-Maisonneuve, on tombe sur un gros îlot de chaleur, alors que là, il y a des terrains de disponibles, puis ce serait important, en fait, d'en sauvegarder une partie.

2575 Je comprends qu'il y a eu un développement industriel, il y a eu un déclin industriel qui a

2580 mené, en fait, à ce terrain-là qui soit délaissé, puis qui redevienne en friche, mais profitons-en qu'il soit en friche, puis mettons-le en valeur. Parce que dans tout le réseau, ils ont une importance significative, puis encore une fois, je le redis mais ce n'est pas en opposition en fait à un développement économique d'avoir justement un...

2585 Là, je pensais à des outils réglementaires comme le Plan d'aménagement d'ensemble ou des choses comme ça, ou forcer tous les propriétaires à s'asseoir, puis à déterminer, en fait, une zone où la gestion des eaux de pluie est faite pour, après ça, redonner ça aux citoyens, puis qu'il y ait justement un corridor vert qui passe à cet endroit-là. C'est pas mal ça que j'ai dans ma tête présentement.

LA PRÉSIDENTE :

2590 Merci beaucoup pour la présentation. Je voulais justement un point d'éclaircissement à la page 25, je crois.

M. JÉRÉMY HAMEL :

2595 Ah, mon Dieu.

LA PRÉSIDENTE :

2600 Mais votre proposition finale que vous nous déposez dans ce document-là, est-ce que – dans ce que vous avez travaillé dans le document – c'est tout l'ouest de la rue Dickson. Est-ce que c'est ça? Ou vous êtes plutôt...

M. JÉRÉMY HAMEL :

2605 Non. En fait, c'est pas tout l'ouest de la rue Dickson ce qui est présenté dans le document. En fait, dans le document, c'est tout l'ouest de la rue l'Assomption.

LA PRÉSIDENTE :

2610 À venir.

M. JÉRÉMY HAMEL :

2615 À venir, exactement. Et puis tout l'est, entre Dickson et l'Assomption, pourrait être du développement industriel. Il pourrait même y avoir du développement industriel un petit peu de l'autre côté, du côté ouest. Ce que je pense, c'est que c'est important de garder une infrastructure linéaire, qui traverse le quartier, puis qui va rejoindre le réseau de parcs qui est situé au nord. Donc là, dans le plan que j'ai fait, évidemment, on rêvait. Donc, nous, ce qui semble le plus pertinent, c'est que ce soit près des résidences pour faire une zone tampon
2620 effectivement entre le milieu industriel et le milieu résidentiel. Pour ça, est-ce qu'on peut prendre une petite partie du CN?

2625 Dans le plan qui a été présenté sur la table, bien, le CN, il bougeait, mais l'idée, c'est de l'envoyer directement dans le parc industriel, donc on le bouge de quelques centaines de mètres, ce qui m'apparaît un peu fou en le disant, mais qui ne l'est peut-être pas tant que ça. Parce qu'il y a déjà eu, en fait, en 2009 je pense qu'on avait retrouvé ça, un règlement d'emprunt avec la Ville de Montréal et le CN pour bouger ça, probablement pour faire le prolongement de Souigny, parce qu'au départ, il y avait deux voies qui étaient créées sur ce secteur-là. Bien, est-ce qu'on peut quand même le bouger pour faire un espace, une infrastructure verte, pour faire un corridor
2630 de biodiversité à cet endroit-là, qui va bénéficier la population d'Hochelaga-Maisonneuve, en fait.

LA PRÉSIDENTE :

2635 Merci.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Peut-être juste une question accessoire. Le non-dit dans tout cela, outre l'acquisition du terrain complet du CN, c'est-à-dire de la cour de triage, ce qui est quand même vaste...

2640

M. JÉRÉMY HAMEL :

Oui.

2645

M. DAVID HANNA, commissaire :

... c'est que ça exige l'acquisition totale de l'immense terrain Ray-Mont Logistiques, en totalité. Alors qui proposez-vous faire toutes ces acquisitions-là?

2650

M. JÉRÉMY HAMEL :

En fait, comme je vous dis, ça c'est un document que je vous ai envoyé, mais qui a été fait pour l'école. On s'est dit aussi, donc l'idée, c'était de faire une proposition participative, une proposition d'amener les gens participative avec des citoyens. Donc ça, c'est mon plus beau rêve. Ça, c'est comme mon rêve ultime. On n'est pas obligés de prendre tout le terrain de Ray-Mont Logistiques, en fait. Là, présentement, de ce que je comprends, c'est que chaque développement qu'il va y avoir va devoir avoir un espèce d'espace pour gérer les eaux de pluie, un petit peu comme le plan qui a été présenté avec Décathlon où on a des zones de biorétention, etc.

2655

2660

Mais là, moi, ce que je dis en fait aujourd'hui, c'est que pourquoi pas tout réunir les propriétaires ensemble, puis se dédier un espace commun pour gérer ces eaux-là qui va devoir être fait de toute manière, en fait, parce que ça va être une exigence dans la PIIA, je crois, ou c'est une exigence de la Ville présentement ou de l'arrondissement, ou ils veulent que ce soit une exigence qu'il y ait une gestion durable des eaux de pluie sur le territoire. Il n'y a pas

2665

2670 d'objectif de rattaché à ça, puis je ne sais pas si c'est 100 % des eaux de pluie qui va être géré ou 50 %, mais présentement, de ce que je comprends, c'est que chaque développement va devoir avoir une zone de biorétention ou un espace pour gérer les eaux de pluie qui tombent sur son terrain.

2675 Moi, ce que je dis, c'est qu'au lieu de faire les acquisitions comme ça, bien peut-être qu'on peut se dédier un espace commun pour ça, puis cette emprise-là pourrait être accessible aux citoyens, puis servir de corridor de biodiversité pour relier les différents boisés qu'il y a dans l'Assomption Sud aux parcs et espaces verts et boisés qu'il y a au nord pour faire ce corridor-là. Pour faire cette infrastructure verte et bleue là.

2680 Donc, oui, dans le concept que je vous ai présenté, effectivement, il faut bouger le CN pour exproprier tous les terrains de Ray-Mont, etc. Je comprends qu'au niveau monétaire – donc pour l'école, on n'a pas de limite d'argent – je comprends qu'au niveau monétaire, c'est beaucoup, mais pas impossible. Ça fait que ça, c'est mon rêve ultime. Mais il pourrait y avoir une version en fait plus petite que ça, mais où justement il y aurait une idée de travailler ensemble pour une gestion commune des eaux de pluie et où le terrain serait approprié et comme accessible à la population.

2685 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

2690 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup pour la présentation.

2695 **M. JÉRÉMY HAMEL :**

De rien. C'est tout? O.K.